

Images comptables taboues

Perception psycholinguistique des images comptables taboues

Selon FREUD, « le tabou présente des significations opposées : d'un côté celle de sacré, consacré ; de l'autre celle d'inquiétant, de dangereux, d'interdit, d'impur ». ¹ Freud poursuit en rappelant que « le tabou se manifeste essentiellement par des interdictions et des restrictions », ² il continue en expliquant que « c'est précisément la transmissibilité du tabou qui a fait naître la croyance à la possibilité de l'écartier à l'aide de cérémonie d'expiations ». ³

Se pose alors la question de savoir si la terminologie comptable et ses dérivés intègre en son corps des mots à connotation taboue ?

La réponse émane d'une réflexion postulant qu'une comparaison entre la définition freudienne et la terminologie comptable sélectionnée rend possible l'hypothèse de l'existence de groupes nominaux comptables dont la portée peut perturber le principe de coopération entre interlocuteurs.

Les groupes nominaux sélectionnés sont :

- Résultat net comptable déficitaire ;
- Trésorerie négative ;
- Endettement, emprunt et dette ;
- Charges de personnel ;
- Provisions pour litiges.

¹ FREUD Sigmund, *Totem et tabou*, Petite Bibliothèque Payot, réédition mai 2001, p. 35.

² *Ibid.*, p.35.

³ *Ibid.*, p. 39.

Tabou Définition freudienne	Résultat Net Comptable déficitaire	Trésorerie Négative	Endettement Emprunt Dette	Charges de personnel	Provisions pour litiges
Sacré / Consacré	Indicateur clé dans la diffusion de l'information. Son caractère déficitaire empêche sa sacralisation alors que son caractère bénéficiaire en fait un signal de langage de bonne santé facilement exploitable par les tiers.	Trésorerie dérive de trésor. Analogiquement, le trésor est un ensemble de choses précieuses en un lieu et généralement caché. C'est aussi un ensemble de ressources financières.	Le caractère sacré de l'emprunt est lié à l'effet de levier qu'il peut générer et également à la perspective de disposer de ressources de financement à long terme.	Intégrées comme une richesse, les ressources humaines ont un caractère sacré si elles justifient le coût qu'elles génèrent en terme de créativité et d'innovation. Elles deviennent alors des actifs immatériels.	Eviter les litiges est sacré pour l'organisation car le temps alloué aux contentieux est immobilisé et perdu. C'est un coût de transaction qu'il convient d'éviter. A contrario c'est une source de profit pour les compagnies d'assurances et le moteur de leur activité

Tabou Définition freudienne	Résultat Net Comptable déficitaire	Trésorerie Négative	Endettement Emprunt Dette	Charges de personnel	Provisions pour litiges
Inquiétant Dangereux Interdit Impur	L'annonce d'un résultat net comptable déficitaire est un signal inquiétant qui implique des mesures correctrices. La répétition du déficit est interdite sous peine d'être sanctionné par ses partenaires et demeure dangereuse dans la mesure où elle se traduit par la fuite des actionnaires.	Trésorerie et négative apparaissent antonymique tant les disponibilités de l'entreprise doivent être perçues comme « des richesses sonnantes et trébuchantes. » Phénomène qui doit être passager car dangereux, interdit à long terme.	L'endettement n'est ni à proprement parler inquiétant ni dangereux, il le devient s'il se traduit par une impossibilité de remboursement. Il devient interdit en cas de risque de cessation de paiement, de redressement judiciaire et de liquidation judiciaire.	Les charges de personnel sont perçues comme des coûts généralement fixes qui entraînent une baisse de la productivité du travail en situation de récession. Ces coûts fixes sont perçus comme incompressibles de la part des managers et des partenaires sociaux. Il est donc dangereux de les maintenir, inquiétant de les réduire si l'on veut préserver le climat social interne.	Inquiétantes, les provisions pour litiges traduisent une absence de maîtrise par l'organisation de son environnement relationnel. Il est dangereux de poursuivre dans la voie du contentieux. Il est interdit de provoquer conflit et litiges.

Le caractère répétitif de l'annonce d'un résultat net comptable déficitaire, d'une trésorerie négative et de difficultés de remboursement est de nature de la part des associés et actionnaires à générer des interdictions et de la part des tiers prêteurs des restrictions.

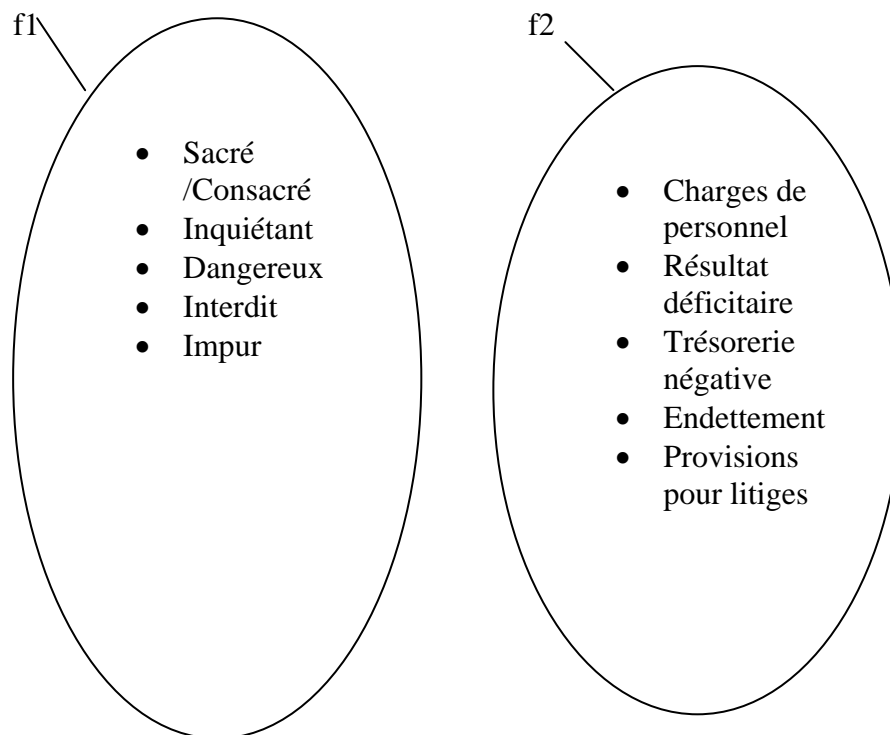
Les difficultés rencontrées se doivent d'être résolues et c'est précisément la croyance en la possibilité de les écarter à l'aide de cérémonies expiatoires que se trouve sacralisée la tenue de conseil d'administration, de conseil de surveillance, d'assemblée générale ordinaire, d'assemblée générale extraordinaire ou tout simplement de comité de direction ou de pilotage.

Dans ces circonstances, le fonctionnement de ces lieux de rencontre peut s'apparenter à des cérémonies expiatoires où il semble possible de dégager des responsabilités, c'est-à-dire d'évaluer et de sanctionner positivement ou négativement les acteurs de la partie qui se déroule. A ce titre le personnel perçu comme une charge est l'un des éléments qu'il importe de remettre en cause. De par une redéfinition des fonctions, la réunion ou rencontre qui s'est tenue contribue à pérenniser l'idée que l'expérience vécue n'était que passagère, la rencontre entre interlocuteurs constitue un rite expiatoire. Dans ce contexte, le locuteur comptable devient l'interface rationnel vis-à-vis d'auditeurs emprunts de croyance et se doit de désacraliser les indicateurs comptables pour leur redonner une juste place non émotive mais prospective.

L'analyse de la connexion entre la définition freudienne de tabou et les groupes nominaux étudiés peut s'effectuer par la mise en perspective de leurs relations réciproques.

Soit f1 : l'ensemble des mots regroupant la définition freudienne de tabou

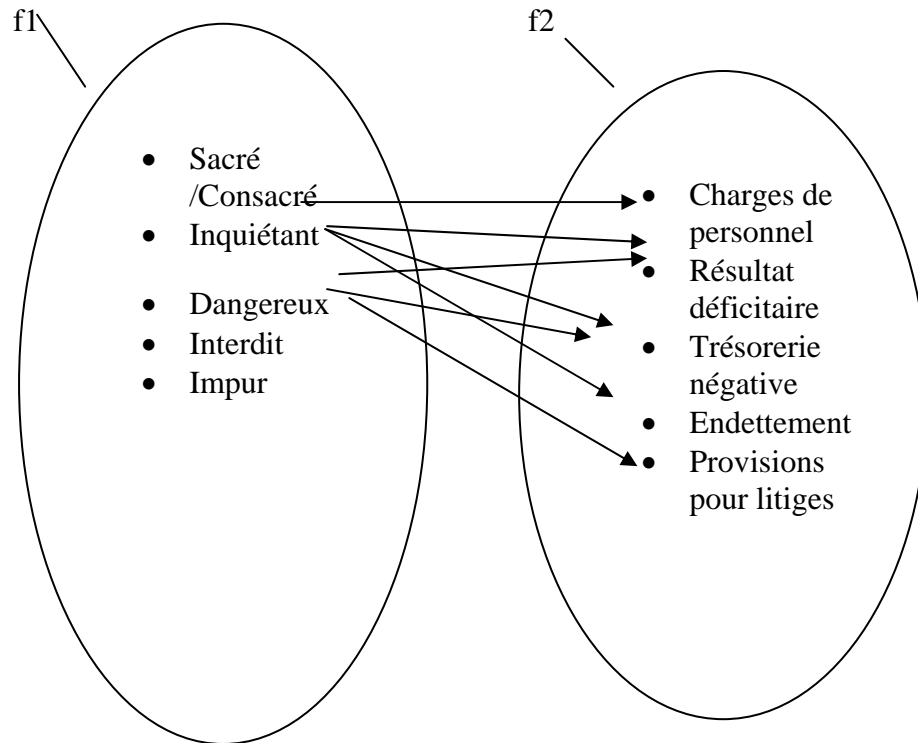
f2 : l'ensemble regroupant les groupes nominaux étudiés



Hypothèse 1 : L'ensemble f1 des mots Tabous freudiens admet une relation avec l'ensemble f2 des Groupes nominaux comptables.

Hypothèse 2 : Les mots contenus dans l'ensemble f2 revêtent un caractère inquiétant et alarmiste lorsqu'ils traduisent une difficulté réelle et constatée ou un déficit calculé.

Hypothèse 3 : Chaque mot de l'ensemble f1 Tabou freudien peut avoir plusieurs relations avec les mots de l'ensemble f2 Groupes nominaux comptables.



- La relation de f1 sur f2 se traduit par une surjection dans la mesure où tout élément de f2 admet au moins une solution à partir de f1.
- Il est à noter que la qualification d'interdit dépend du caractère répétitif du déficit ou du montant de l'endettement, quant à impur c'est semble-t-il la partie de la définition freudienne qui s'adapte le moins bien à la terminologie comptable.
- L'analyse de la relation sémantique entre le signifié (image mentale) du lexique sélectionné et la définition freudienne illustre le caractère inquiétant et dangereux des mots à connotation négative, chargés d'émotion pour les interlocuteurs sans pour autant leur conférer une dimension d'interdit lorsqu'ils demeurent dans des limites acceptables. Charges de personnel revêt un aspect contrasté, sacré et inquiétant selon les circonstances et les motivations des interlocuteurs.